NUMÉRO 25 AVRIL 2021

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

plaine ainfo

P. 4 / À LA UNE
Le nouveau gymnase de la Plaine de l'Ain

P. 8 / ÉCONOMIE
Les entreprises face à la crise

Retrouvez-nous aussi sur notre page Facebook !

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

www.cc-plainedelain.fr

P.16 / ENVIRONNEMENT
2021 : top départ du Marathon de la Biodiversité

EN UN Clin d'œil

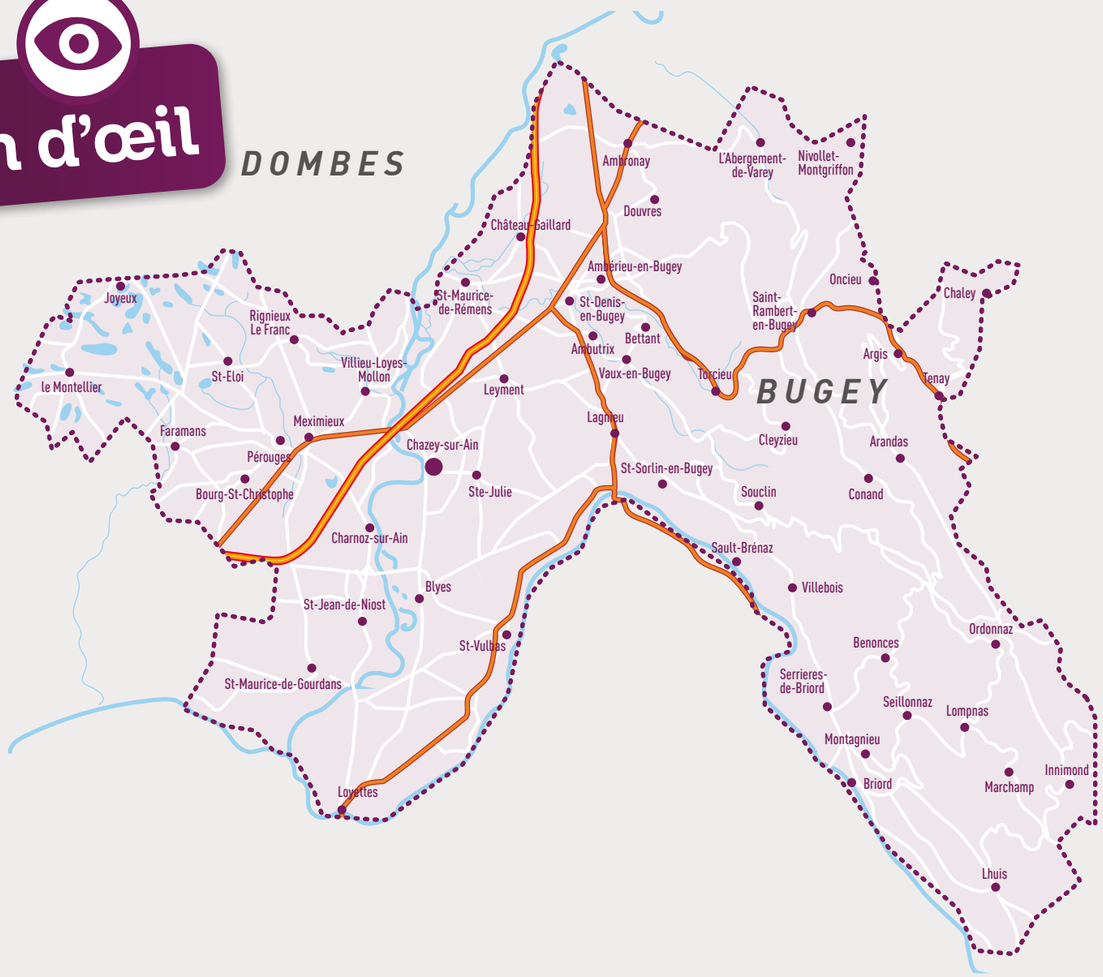

LES 53 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

- L'Abergement-de-Varey
- Ambérieu-en-Bugey
- Ambronay
- Ambutrix
- Arandas
- Argis
- Benonces
- Bettant
- Blyes
- Bourg-Saint-Christophe
- Briord
- Chaley
- Charnoz-sur-Ain
- Château-Gaillard
- Chazey-sur-Ain (siège)
- Cleyzieu
- Conand
- Douvres
- Faramans
- Innimond
- Joyeux
- Lagnieu
- Leyment
- Le Montellier
- Lhuis
- Lompnas
- Loyettes
- Marchamp
- Meximieux
- Montagnieu
- Nivollet-Montgriffon
- Oncieu
- Ordonnaz
- Pérouges
- Rignieux-le-Franc
- Saint-Denis-en-Bugey
- Saint-Éloi
- Saint-Jean-de-Niost
- Sainte-Julie
- Saint-Maurice-de-Gourdans
- Saint-Maurice-de-Rémens
- Saint-Rambert-en-Bugey
- Saint-Sorlin-en-Bugey
- Saint-Vulbas
- Sault-Brénaz
- Seillonnaz
- Serrières-de-Briord
- Souclin
- Tenay
- Torcieu
- Vaux-en-Bugey
- Villebois
- Villieu-Loyes-Mollon

plaine ainfo

N°25 / AVRIL 2021

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN
143 rue du Château
01150 Chazey-sur-Ain
contact@cc-plainedelain.fr
Tél. 04 74 61 96 40

Directeur de la publication
Jean-Louis Guyader (Président de la CCPA)

Comité de rédaction
Thierry Colin
Virginie Brunet-Bernard
Amandine Bertrand

Ont également contribué à la rédaction de ce numéro
Amandine Arrigoni
Charly Bouchard
Virginie Buguet
Isabelle Cristini
Laetitia Decorte
Cassandre Joly
Vincent Legros
Alain Magdelaine
Mathilde Remuaux
Mathieu Robin
Cynthia de Saint-Léger

Conception graphique et réalisation
Anne-Sophie Joubert
www.bymissanso.com

Impression
Imprimerie Fontaine

Site Internet
www.cc-plainedelain.fr

Tirage *36 000 exemplaires*

Journal imprimé sur papier recyclé 60%.

Sommaire

4~5 À la Une

- Le nouveau gymnase de la Plaine de l'Ain
- Le Bocal, un nouveau point de vente collectif
- La CCPA au service de la personne
- La Maison France Services de l'Albarine

8~11 Grand angle

- Les entreprises face à la crise

6 Finances

- Le budget annuel

12 Déchets

- Nouvelles modalités d'accès aux déchèteries
- Le tri des déchets, maintenant c'est plus simple !

14 Formation

- Projet Rebondir
- L'école de l'entreprise Roset

15 Tourisme

- En route pour (re)découvrir son territoire !

16 Environnement

- 2021, top départ du Marathon de la biodiversité
- Construction des centrales solaires de Lagnieu et Loyettes

18 Habitat

- Plaine de l'Ain Renov + Un service public gratuit
- Luttons tous contre l'habitat indigne !

20 Mobilité

- Ça roule sur le réseau Covoit'Ici !
- Plaine-mobilite.fr débarque sur vos tablettes !

22 Écouter, voir

- La CCPA soutient la culture
- Le MOOC : *Voyage musical dans la France du 17e siècle*

ACTUALITÉS
A la une

L'intérieur du gymnase

Le mur d'escalade

Les murs d'escalade : 14m de haut et bloc linéaire de 36m linéaire

ÉQUIPEMENT SPORTIF

Le nouveau gymnase de la Plaine de l'Ain

Après deux ans de travaux, le gymnase de la Plaine de l'Ain s'inscrit fièrement dans le paysage ambarrois à côté du lycée du même nom.

Ce complexe multisports attend dorénavant l'abaissement des mesures sanitaires et le déclin du virus afin de pouvoir accueillir comme il se doit les nombreux lycéens et les diverses associations qui se languissent de leur sport depuis plusieurs mois. Les lignes couchées sur papier par l'architecte se sont élevées en une structure moderne qui semblent emprunter celles d'une locomotive, figure emblématique de la commune d'Ambérieu-en-Bugey. Le rez-de-chaussée du complexe accueille tout d'abord les nouveaux vestiaires laissés à la libre expression de différents artistes graffeurs pour une décoration Street art. Les sportifs trouveront ensuite une magnifique salle de 1600 m², qui par ses aménagements, permet de recevoir diverses disciplines : basketball, handball, volley, badminton... tant pour les entraînements que pour les matchs interclubs. Enfin, le point majeur de cet établissement est sans nul doute la salle d'escalade installée au 1er étage où un ensemble de murs d'escalade permettra l'entraînement mais également l'organisation de compétitions de niveau régional.

Avec le soutien :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

FÉDÉRATION FRANÇAISE MONTAGNE ESCALADE

POINT DE VENTE

Le BOCAL, un point de vente collectif très attendu !

C'est au rond-point entre Saint-Sorlin-en-Bugey et Lagnieu qu'un groupe de producteurs locaux termine les dernières finitions de leur futur point de vente collectif.

À la genèse de ce projet, la Chambre d'agriculture de l'Ain et un groupe de producteurs locaux ont fait part de leur souhait à la CCPA de créer un point de vente de produits agricoles. Ainsi, soutenu par la Communauté de communes, qui a pris en charge le gros œuvre, le groupement de producteurs locaux conduit maintenant l'installation du magasin et finalise la constitution de sa liste de partenaires. Chaque producteur associé tiendra alors une permanence au BOCAL où chacun pourra y vendre sa production. En parallèle, les partenaires pourront, eux, déposer leurs productions en dépôt-vente. La réunion de ces producteurs permettra ainsi d'offrir une gamme de produits diversifiée : vins, viande bovine, miel, escargots, pâte, poissons, beurre, comté, légumes, tisanes, etc... Ouverture prévue fin mai 2021.

HORAIRES : **Du mercredi au samedi : 9h à 12h30 et 15h à 19h**

Avec le soutien :

L'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

AIN le Département

ACCOMPAGNEMENT

La CCPA au service de la personne

L'ouverture d'une troisième Maison d'accueil de jour est l'opportunité de recevoir de nouveaux bénéficiaires sur le territoire de la Plaine de l'Ain.

La Maison d'accueil de jour de Meximieux est ainsi arrivée en renfort des Maisons d'Ambérieu-en-Bugey et Lagnieu afin d'assurer un lien social avec des personnes en perte d'autonomie. Âgés de plus de 60 ans et souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, les bénéficiaires sont ainsi accueillis à la journée afin de rompre l'isolement et participer à diverses activités. Cet accueil procure en parallèle un moment de répit mais aussi un soutien psychologique aux aidants familiaux qui mettent souvent leur propre vie sociale entre parenthèse pour s'occuper de leur proche.

© Daniel Gilles

Renseignez-vous, 3 sites un seul numéro :
Tél. 04 74 40 33 05
email : accueildejour@ehpad-lagnieu.fr

Maison d'accueil de Lagnieu
Rue Henri Dunant - 01150 Lagnieu

Maison d'accueil d'Amberieu-en-Bugey
13, rue de la commune 1871 - 01500 Ambérieu-en-Bugey

Maison d'accueil de Meximieux
10, rue du Guichardet - 01800 Meximieux

ACCOMPAGNEMENT

La Maison France Services de l'Albarine

Une Maison France Services est un espace d'accueil de proximité où les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives.

La CCPA est heureuse de compter une deuxième labélisation de ses structures d'accompagnement avec la Maison France Services de l'Albarine installée dans la commune de Saint-Rambert-en-Bugey. Sur ce site, deux agents guident et mettent à disposition le matériel nécessaire aux personnes qui ne disposent pas toujours des outils numériques afin d'accéder à leurs droits ou qui ne connaissent pas les démarches à suivre pour les obtenir. Les habitants sont de cette manière acteurs de leur parcours en réalisant eux-mêmes les demandes tout en étant soutenus par les agents.
Neuf opérateurs nationaux : Pôle emploi, La Poste, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole et les ministères de la Justice, des Finances public et de l'Intérieur.

HORAIRES :
Du lundi au Vendredi :
9h00-12h30 et 13h30-18h30
(sauf vendredi 18h00)
Samedi : 09h00-12h00

Tél. : 06 22 95 90 58
strambert@france-services.gouv.fr

Vendredi 15 janvier 2021 : Inauguration de la MFS

FINANCES
Le budget

FINANCES 2021

Un budget annuel 2021 en légère hausse

Le 4 mars dernier, le conseil communautaire a approuvé le budget annuel de la Communauté de Communes. Un budget de 91,5 millions d'euros en légère hausse par rapport à 2020. La crise sanitaire a fortement réduit les marges de manœuvre. C'est à la fois la cause des dépenses exceptionnelles de 2020 : soutien à plus de 700 petites entreprises, achats de masques... C'est aussi à cause de recettes fiscales en baisse, conséquence des difficultés rencontrées par la majorité des entreprises.

91,5 millions d'euros

un niveau d'investissement maintenu pour favoriser la relance économique locale

Au niveau des dépenses, le poids de la gestion des déchets est de plus en plus conséquent. Les prestations de traitement des déchets, que ce soit le tri ou le compostage-méthanisation, voient leurs prix exploser. En France, plus de 75% des communautés sont obligées de relever leur taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Plus que jamais, il faut réduire par tous les moyens la production de déchets. Surtout dans la CCPA où la taxation incitative réduit la facture pour les foyers qui produisent moins de déchets.

Dans ce contexte très tendu, les élus ont souhaité maintenir l'investissement au même niveau, pour que la commande publique ne faiblisse pas et que les entreprises du territoire en bénéficient. Sur 2019 et 2020, les travaux commandés par la CCPA ont permis de faire travailler 93 entreprises, dont les deux-tiers sont de l'Ain.

De même, la CCPA soutient les associations et structures locales dans le domaine de l'économie, du sport et de la culture, à hauteur d'environ 1,5 million d'euros par an.

Dans le paysage intercommunal, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain – 6ème communauté de communes de France par son nombre d'habitants - apparaît plutôt atypique.

Tout d'abord, le choix ici est de laisser aux communes les services de proximité, comme l'école, le périscolaire, l'action sociale... Il en ressort un effectif très réduit en terme de personnel : 75 agents alors que des intercommunalités de même taille (70 à 80.000 habitants) emploient parfois plus de 1 200 agents !

Il en ressort aussi que l'intercommunalité apporte des fonds importants aux communes, à la fois pour leur fonctionnement (la Dotation de Solidarité communautaire) et pour leur investissement (les fonds de concours). Presque 10 millions d'euros au total. De plus, la CCPA prend en charge pour le compte des communes le financement du SDIS de l'Ain.

Les taux de fiscalité sont parmi les plus faibles de France. Avec un taux de Cotisation Foncière des Entreprises de 19,33%, la CCPA a le deuxième taux le plus bas des communautés de communes d'Auvergne Rhône-Alpes, le taux médian étant de 25,7%. Quant au taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, il reste encore cette année à 0,00%. Et grâce à la convention de partenariat qui vient d'être signée avec la Région, le versement mobilité ne sera pas prélevé sur le territoire de la CCPA.

Reversement aux communes

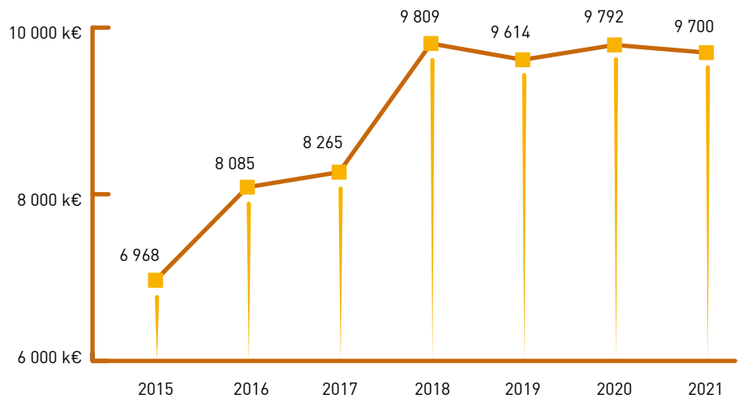

La communauté de communes fait confiance aux communes pour la gestion des services de proximité et leur alloue des moyens importants

Les chiffres clés

Habitat, rénovation énergétique, politique de la ville
FONCTIONNEMENT : 1 239 K€
INVESTISSEMENT : 900 K€

Collecte et traitement des déchets
FONCTIONNEMENT : 9 258 K€
INVESTISSEMENT : 600 K€

Économie Tourisme
FONCTIONNEMENT : 1 404 K€
INVESTISSEMENT : 7 850 K€

Culture, Sport, Jeunesse
FONCTIONNEMENT : 735 K€
INVESTISSEMENT : 0 K€

Mobilité, déplacements
FONCTIONNEMENT : 333 K€
INVESTISSEMENT : 3 200 K€

Gestion des bâtiments
FONCTIONNEMENT : 524 K€
INVESTISSEMENT : 700 K€

Eau, environnement, climat, espaces naturels (GEMAPI)
FONCTIONNEMENT : 244 K€
INVESTISSEMENT : 0 K€

SDIS, mutualisation
FONCTIONNEMENT : 1 780 K€
INVESTISSEMENT : 0 K€

CLIC, gens du voyage, autre
FONCTIONNEMENT : 254 K€
INVESTISSEMENT : 0 K€

Administration générale, divers
FONCTIONNEMENT : 1 299 K€
INVESTISSEMENT : 0 K€

© J. Chabanne

ÉCONOMIE

Grand angle

Les entreprises face à la crise

En pleine crise sanitaire, les mesures d'urgence laissent place aujourd'hui à de nouvelles organisations dans les entreprises. Entre leviers de croissance pour certains et arrêt quasi-total de l'activité pour d'autres, l'économie locale semble retrouver de l'élan. Plaine Ainfo donne la parole aux acteurs économiques, à la fois dirigeants d'entreprise et engagés dans l'accompagnement collectif. Témoignages ...

Vice-Président CPME 01 et Président d'AXEIS Groupe

Mécatronique - Saint-Sorlin-en-Bugey

Florian Arot

« Aujourd'hui, je suis plus confiant pour mon entreprise »

« Au début de la crise, nous étions dans l'inconnu. La priorité était de répondre aux craintes légitimes de nos salariés, mais aussi de tout faire pour tenir. Nous avons su trouver un équilibre. » L'innovation est au cœur de cette entreprise industrielle. *« Nous créons des produits spéciaux et les projets de R&D, d'engineering ne se sont pas arrêtés ».* Un de ses clients, concepteur de piscine, a vu son carnet de commandes grimper de manière exceptionnelle, permettant à l'entreprise d'augmenter son activité de 17 %». *« Nous avons fait appel au Prêt Garanti par l'État et au fonds Région Unie. Des aides appréciables pour combler l'appel de trésorerie et assurer des règlements rapides de nos fournisseurs en souffrance »* explique Florian Arot.

« Être plus innovant, plus résilient, plus sociétal »

Vice-Président de la CPME en charge de l'industrie, Florian Arot le constate au quotidien *« Il y a ceux qui s'en sortent bien, ceux qui survivent et d'autres en perdition ».*

Parmi les actions de crise, la CPME a mis en place des fiches réflexes pour aider les dirigeants de l'Ain à s'adapter à la situation. *« La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a également su s'adapter en renforçant les mesures d'urgence en faveur des entreprises. Très peu d'autres collectivités ont su être aussi réactives ».*

ZOOM SUR AINPULS 2021 !

La quatrième édition d'Ainpuls Accélérateur de projets, organisée par la CPME de l'Ain, en partenariat avec la CCPA, a eu lieu les 5, 6 et 7 mars derniers. Ainpuls c'est :

- *2 jours et demi non-stop pour innover !*
- *8 projets boostés !*
- *52 apporteurs de compétences : étudiants, chefs d'entreprise, autoentrepreneurs...*
- *2 fablab mobiles !*
- *1 animateur et 7 coachs experts dans leurs domaines !*
- *Un jury, des prix et un an d'accompagnement pour tous les projets*

Félicitation aux lauréats !

© DR

Pour le syndicat, c'est l'humain avant tout : celui qui actionne l'entreprise et celui qui la compose : *« La reprise devra s'appuyer sur le savoir-faire de nos entreprises et sur les humains qui la composent. »* Cette crise à renforcé la prise de conscience que le statut d'un dirigeant était celui du « risque-tout : *« Il n'est pas normal qu'un entrepreneur perde ses biens personnels alors qu'on lui impose de fermer. La caution donnée aux banques par l'État ne l'a pas été aux chefs d'entreprises ». « Nous devons apprendre de cette crise qui nous frappe. Apprendre à devenir plus résilient. L'Ain dispose de tous les atouts pour faire encore mieux ensemble. Regardons nos entreprises, consommons près de chez nous, réindustrialisons notre économie et créons un véritable pôle de R&D des innovations par l'objet et ses nouveaux usages. C'est la seule chose qui manque ».*

PLUS D'INFOS
- **sur le Groupe AXEIS : www.axeis.net**
- **pour contacter la CPME01 : www.cpmeain.fr**
- **pour booster vos projets : www.ainpuls-cpme01.org**

Président MEDEF 01 et Dirigeant de ROSTAING

Fabricant de gants techniques de protection - Villieu-Loyes-Mollon

Stéphane Rostaing

« La crise apporte des changements sans créer une norme »

« Nous avions déjà amorcé une réorganisation de notre dynamique commerciale et une restructuration profonde de l'entreprise. Nous passons bien la crise, grâce à nos ventes aux particuliers ». Ce ralentissement forcé de l'activité a permis à l'entreprise familiale de renforcer la cohésion interne et de prendre le temps qui aurait manqué avant. *« Cette crise va apporter des changements positifs. Le travail à distance, par exemple, ne s'imposera pas comme une exclusivité, mais les collaborateurs sauront l'utiliser de manière efficace ».* Implantée aussi à l'international, avec 25 % du chiffre d'affaires, l'entreprise craint des difficultés de paiement de ses clients export impactés, de façon décalée, par la crise et des ruptures dans la chaîne d'approvisionnement. *« L'économie mondiale doit trouver son équilibre ».*

« L'industrie donne des signes de reprise »

Le MEDEF met en œuvre des actions pour que les entreprises puissent amorcer leur redémarrage. *« Si économiquement, les dirigeants s'organisent face aux difficultés, on sent que le capital humain souffre. De nombreux salariés sont isolés en télétravail et cela crée des traumatismes. Il va falloir accompagner vers une sortie de crise progressive. Par ailleurs, cette crise a donné une meilleure image au secteur industriel et l'attractivité géographique et économique de notre territoire est une force qui va permettre une réindustrialisation revalorisée ».*

PLUS D'INFOS
- **sur l'entreprise ROSTAING : www.rostaing.com**
- **pour prendre contact avec le MEDEF de l'Ain : medef-ain.fr**

Président CAPEB 01 et Dirigeant de DONETTI

Travaux de second œuvre – Loyettes

Éric Donetti

« Se réinventer chaque jour »

« Nous avons clairement expliqué la situation à nos collaborateurs et fait le choix du volontariat ». Un parti-pris qui paie aujourd'hui avec un taux d'absentéisme faible et des liens resserrés dans cette entreprise familiale de 4 générations. *« Le 1er trimestre a montré notre capacité à nous adapter pour ne pas arrêter la machine. Grâce à notre organisation, nous avons réussi à maintenir une grande partie de notre activité avec l'aide de nos partenaires. Une gestion facilitée par notre progiciel qui permet le télétravail en conservant une activité qui reste très collaborative et efficace. Nos efforts se sont concentrés vers les particuliers qui ont représenté 70 % de notre activité contre 20 % auparavant ».*

« Tout est fait pour que l'économie reparte »

À la CAPEB de l'Ain, la volonté est de limiter l'isolement. *« Nous avons été un phare pour nos adhérents. Il y a une réelle volonté du gouvernement d'aider l'entrepreneuriat notamment avec la Prime Rénov en lien avec l'ADEME et le Label RGE qui valorise l'artisanat et notre conseil de professionnels. Nous misons sur la désépargne des foyers pour une relance solide ».* Pour Éric Donetti, président depuis octobre 2020, les perspectives sont correctes, mais il y a des freins qui invitent à la prudence : la hausse du prix des matériaux, des ruptures d'approvisionnement et la récurrente difficulté de recrutement. *« Nous favorisons l'apprentissage et l'aide de l'État a été facilitante. Sur nos 700 adhérents, plus de 100 ont été recrutés en apprentissage, contre 60 auparavant. L'entreprise n'est pas que le lieu de la productivité, il est celui de l'échange, de la formation, de la créativité, de l'entraide ».*

PLUS D'INFOS
- **sur l'entreprise DONETTI : www.donetti.fr**
- **sur la confédération Artisan Petit Entreprise Batiment : www.capeb.fr/ain**

Président du Club des entreprises du PIPA et Dirigeant de ASTRIN

Transport et logistique - Saint-Vulbas

Jimmy Dufourcet

« La consommation des ménages fait tourner l'économie »

Le secteur des transports et de la logistique souffre d'une importante disparité d'activité en cette période de crise. *« À notre grande surprise, nous enregistrons une progression de 12 % par rapport à l'année dernière. L'explication tient au profil de nos clients en affrètement qui travaillent pour le particulier ».* La hausse de la consommation des ménages en période de confinement dans l'équipement de la maison a été bénéfique pour la santé de cette entreprise de 300 collaborateurs. *« Aujourd'hui, tout le monde a envie de retrouver les réflexes d'avant, se voir et créer du lien social. Cela devient long et pesant pour beaucoup. Chacun fait preuve de bienveillance et d'entraide et nous essayons d'innover pour maintenir la convivialité, qui est notre ADN ».*

« 45 jeunes formés aux métiers de la logistique »

L'activité économique ne faiblit pas au PIPA (Parc industriel de la Plaine de l'Ain), mais les difficultés de recrutement d'avant crise perdurent. *« Un enjeu de notre territoire est d'attirer les personnes habitant à proximité du Parc, en améliorant les contraintes d'accessibilité et en les formant aux métiers en tension ».* Des actions s'engagent comme le Label Compagnon de la logistique® initié par le Club. L'objectif est de former aux métiers d'opérateurs logistiques, de production et techniciens de maintenance industrielle. *« Deux formations en logistique, un CAP et un Bac pro et un autre Bac pro transport ont ouvert en septembre. Des jeunes qui dans les 3 ans à venir viendront répondre aux attentes des entreprises locales ».* Également au programme : un Campus hors les murs avec des sessions modulables en fonction des besoins.

PLUS D'INFOS
- **sur l'entreprise ASTRIN : www.transports-astrin.com**
- **sur le Club des entreprises du PIPA : www.myplainedelain.fr**

Président LAB 01 et Gérant de Mandarine Services

Service à la personne - Saint-Vulbas

Christophe Bulliod

« Une écoute décuplée de nos salariés. »

« Nous avons assuré une continuité de service dans le soin à domicile et l'accompagnement des pathologies du vieillissement. Notre inquiétude était de protéger correctement nos salariés quand nous manquions d'équipements sanitaires ». C'est une obligation vitale pour cette entreprise de 100 salariés de se déplacer pour assurer les soins quotidiens. *« Notre personnel n'a pas faibli, bien au contraire. En interne, nous avons été à l'écoute quand la fatigue morale se faisait sentir. Quotidiennement, nos équipes encadrantes redoublaient de vigilance par des appels téléphoniques. Une infirmière coordinatrice était à 100 % dédiée aux équipes, avec des points en visioconférence. Nos responsables de secteur sont montées en compétences sur le soin en période de crise pandémique ».* Les métiers de l'accompagnement à domicile avec le Papy Boom vont prendre une ampleur dans les prochaines années. *« Les familles comptent sur nous en tant que facilitateur ».* Mandarine propose plusieurs services dont le portage de repas, une activité qui a progressé de 30 %.

« Faire émerger des projets innovants »

Christophe Bulliod est depuis trois ans Président de LAB 01, un tiers-lieu innovant. *« C'est une manière de collaborer qui prend aujourd'hui tout son sens avec l'émergence de nouvelles façons de travailler ».* Pour preuve, l'espace coworking affiche complet. *« Parmi les co-workers, on trouve des indépendants en recherche d'un lieu de partage, mais aussi des salariés de multinationale en manque d'un espace pour travailler entre deux rendez-vous ».* LAB 01, c'est aussi le lieu du bouillonnement d'idées innovantes au Living Lab et la conception de projet émergeant au Fab Lab. *« L'objectif est de réunir des acteurs autour d'un projet et réfléchir ensemble dans une optique d'intelligence collective. Nos deux co-pilotes sont à plein temps à la disposition des makers, des entrepreneurs, des particuliers et même des entreprises, pour les accompagner dans leur développement technologique et technique. L'entreprise de demain est celle de l'open source. C'est ce qui fonctionne surtout en période de crise ».* LAB 01 est également labellisé Grande école du numérique. *« 11 stagiaires viennent d'intégrer l'École 48 dont l'enjeu est de former des collaborateurs opérationnels pour accompagner la transformation digitale des entreprises du territoire ».*

PLUS D'INFOS
- **sur l'entreprise Mandarine Services : www.mandarine-services.fr**
- **sur le LAB 01 pour découvrir, expérimenter, rencontrer, collaborer, agir : www.lab01.fr**

DÉCHETS
En pratique

© CCPA / A. Bertrand

DÉCHÈTERIES

Nouvelles modalités d'accès aux 7 déchèteries du territoire

Les déchèteries sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels.

Le budget annuel de fonctionnement des déchèteries est en constante augmentation du fait de l'explosion des tonnages apportés et des coûts de traitement des déchets qui ne cessent de croître (tarifs des exutoires de traitement mais aussi taxes sur les activités polluantes). A titre d'information, cela a représenté 3 222 579 € de dépenses en 2019, pour 336 402 € de recettes (accès payants des professionnels et autres recettes). Le compte n'y est pas ! A partir du 1er avril 2021, les tarifs d'accès aux déchèteries évoluent :

Pour les particuliers	Tout type de véhicules avec PTAC < 3,5 tonnes		Véhicules avec PTAC > 3,5 tonnes
Avant le 1er avril 2021	Nombre de passages illimité	0 € par passage	Accès interdit
A partir du 1er avril 2021*	de 1 à 20 passages par an	0 € par passage	Accès interdit
	21 passages et + / an	8 € par passage	Accès interdit

En 2020, 1 213 foyers ont dépassé les 25 passages sur plus de 30 700 foyers inscrits, soit 4 % des accès de particuliers. Le coût moyen par passage (référence 2019) est de 14 € payé par la collectivité, en fonction du type de déchets (coût nettement plus élevé pour les encombrants notamment).

Pour les professionnels		Véhicules légers	Camionnette avec PTAC < 2,6 tonnes	Camionnette avec PTAC > 2,6 tonnes	Véhicules avec PTAC > 3,5 tonnes
Avant le 1er avril 2021	Nbre de passages illimité	5 € par passage	10 € par passage	10 € par passage	Accès interdit
A partir du 1er avril 2021	de 1 à 25 passages / an	5 € par passage	10 € par passage	13 € par passage	Accès interdit
	26 passages et + / an	8 € par passage	15 € par passage	20 € par passage	Accès interdit

Pourquoi rendre les passages payants à partir du 26e passage dans l'année pour les usagers inscrits en tant que particuliers ?

Le premier objectif de la limitation du nombre de passages est de réduire la coactivité en déchèterie et tous les risques associés. En effet, une déchèterie est un site technique où circulent de nombreux véhicules, engins et individus (on dénombre jusqu'à 600 entrées par jour sur une seule déchèterie). Les risques d'incidents existent et doivent être évités au maximum. En réduisant la fréquence de nos apports, ces risques sont réduits d'autant. Le second objectif est de faire participer au financement les plus gros utilisateurs. Cette participation au delà de la 25ème visite ne concernera qu'environ 3% des usagers. Le tarif de 8 € ne couvre alors que la moitié du coût réel du service.
Les recettes sur une année entière devraient augmenter de 120 000 €.

Comment cela va se passer pour les foyers ayant plusieurs véhicules ?

Un foyer peut avoir plusieurs véhicules inscrits. La facturation se fait par foyer. Ainsi, si Monsieur et Madame *Exemple* ont deux véhicules et que, sur une année civile, l'un fait 12 passages et l'autre fait 16 passages. Le foyer comptabilise donc 28 passages, il paiera 3 passages soit 3 x 8 € = 24 € sur l'année.

Le changement commence en avril 2021, comment vont être comptabilisés les passages ?

Pour l'année 2021, le décompte des passages commence au 1er avril et est calculé au prorata sur les 3 trimestres de mise en œuvre. Les accès seront payants pour les particuliers à partir du 20e passage (entre le 1er avril et le 31 décembre 2021). Si Monsieur et Madame *Exemple* font 21 passages du 1er avril au 31 décembre 2021, ils seront facturés pour 1 passage (8 €).

Tarif d'une collecte par bac

Ces tarifs votés le 4 mars 2021, sont appliqués sur les collectes effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. Ces dernières seront répercutées sur la taxe foncière 2021, c'est pourquoi les tarifs doivent être votés sur l'année d'imposition (tarifs susceptibles d'évoluer chaque année).

(Pour les communes du secteur Vallée de l'Albarine et Rhône Chartreuse de Portes, les collectes sont enregistrées au réel depuis le 1er janvier 2021, elles seront répercutées sur la taxe foncière 2022).

Type de bac (en volume)	Tarif d'unecollecte
80 litres (bac non disponible)	3,68 €
140 litres	4,48 €
180 litres	5,01 €
240 litres	5,82 €
360 litres	7,42 €
660 litres	11,83 €
770 litres	12,91 €
1 rouleau de 25 sacs blancs 50 litres*	82 € (3,28 € la collecte d'1 sac)
1 rouleau de 25 sacs blancs 30 litres*	75 € (3,01 € la collecte d'1 sac)
1 passage au conteneur enterré*	1,12 €

** Sacs blancs remis à titre exceptionnel à quelques foyers loin d'un circuit de collecte ou n'ayant aucune possibilité de stockage.*
**Le conteneur enterré est réservé aux habitants dotés d'un badge d'accès.*

À retenir !

Pour maîtriser votre budget « poubelles », votre bac doit être présenté à la collecte lorsqu'il est plein.

Il ne faut pas le laisser dehors car il sera collecté toutes les semaines.

NOUVELLES CONSIGNES

Le tri des déchets ! Maintenant c'est plus simple !

Depuis le 15 janvier 2021, vous pouvez déposer tous vos emballages dans le sac jaune de tri (ou le bac à couvercle jaune pour les immeubles) avec les papiers graphiques.

Désormais, plus de doute, dans les communes de la CCPA, **tous les emballages se trient :** tous les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception, ainsi que tous les papiers graphiques !
Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée ; et pour les papiers : journaux, magazines, revues, papiers de bureau...
Dans le conteneur à verre : bocaux et bouteilles en verre.

Quelques astuces :

1 → C'est un emballage ? Déposez-le dans le sac jaune ou le bac à couvercle jaune !
2 → Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3 → Déposez vos emballages en vrac dans le sac jaune ou bac à couvercle jaune, ne les imbriquez pas !

Un doute, une question ? Téléchargez l'application Citeo.

consignesdetri.fr
Le site web

L'application Guide du Tri

EMPLOI Formation

NOUVEAUTÉ

L'entreprise ROSET ouvre sa propre école

Pour la marque de haut de gamme française, croissance rime avec transmission des compétences. Afin de pallier ses difficultés de recrutement de personnels qualifiés, la société ROSET innove et lance son école de formation aux métiers de la tapisserie et de la couture. Cette formation qui devrait bénéficier à 10-12 personnes par an, issues de tous horizons professionnels, sera validée par un CQP* et permettra aux titulaires de décrocher un CDI au sein de l'entreprise.

**Certificat de qualification professionnelle*

MISSION LOCALE FORMATIONS

Quelles formations pour le territoire ?

La CCPA souhaite connaître les besoins actuels et futurs de ses entreprises en terme de formations. Ces informations permettront d'orienter l'ouverture de nouvelles offres de formations, plus adaptées, plus proches des entreprises et plus accessibles pour les habitants de la Plaine de l'Ain. Cela concerne les formations initiales (Education Nationale) et les formations continues (salariées, reconversion, demandeur d'emploi). Pour cela, il vous suffit de remplir un questionnaire rapide (<5min) : **www.formations-ccpa.fr**

CONTACT : **economie@cc-plainedelain.fr**

EMPLOI

Le dispositif « Rebondir »

Un territoire attractif et dynamique en termes de créations d'emplois.

La réforme et la complexité de l'orientation post Bac et la crise sanitaire et économique provoquent une augmentation de jeunes en décrochage en études supérieures. De plus l'insertion professionnelle et la réorientation sont également plus compliquées.
Pour répondre à ces problématiques, la CCPA développe une expérimentation pour éviter le décrochage post-bac, travailler la réorientation et aider ses entreprises à recruter. Ce projet est nommé « Rebondir ». La Mission Locale jeunes est l'interlocuteur privilégié pour l'accompagnement socioprofessionnel des 16-25 ans, missionné pour mener à bien le projet « Rebondir ».

TERRITOIRE Tourisme

Ambérieu-en-Bugey
Circuit « des Grangeons au Lac bleu »

Distance : 7,5 km
Accessibilité : facile.
Balisage : jaune + rouge et blanc (GR)
Dénivelé : 284 m

Point de départ : parking des Brosses (route des Allymes)
Points d'intérêts : Lac bleu ; grangeons ; Château de St-Germain.

Pérouges
Circuit « le sentier de la Côtière »

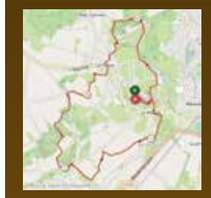

Distance : 9,2 km
Accessibilité : facile.
Balisage : circuit orange.
Dénivelé : 140 m
Point de départ : devant l'office de tourisme (panneau de départ existant)
Points d'intérêts : Cité de Pérouges, vue panoramique sur la Cité, Notre Dame de la Côtière à Bourg St Christophe.

Marchamp
Le Sentier de la Carrière de Cerin

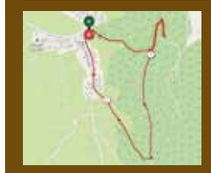

Distance : 2,4 km
Accessibilité : familial.
Dénivelé : 157 m
Point de départ : parking à Cerin, à côté du Musée paléo-écologique.
Points d'intérêts : sentier pédagogique, ancienne carrière, œil de la tourbière de Cerin.

Retrouvez d'autres randonnées avec toutes les informations complètes sur le site **www.perouges-bugey-tourisme.com**
Prochainement, le site proposera également des nouveautés concernant les fiches « randonnées » avec le téléchargement d'un « roadbook » et le téléchargement des traces gpx pour vos GPS. Restez connectés !

DÉCOUVERTE

En route pour (re)découvrir son territoire !

A l'heure où nous sommes sollicités pour rester chacun chez soi et où les déplacements sont contraints, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain vous propose de profiter de ce moment pour découvrir ou redécouvrir des sites de proximité. En effet, notre territoire regorge de «pépites» et le printemps est la saison propice pour se promener dans la nature, tout en la protégeant.

Enfilez vos chaussures de rando !

La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain a finalisé son schéma communautaire de randonnée, avec l'appui du Département de l'Ain, le Comité départemental de Randonnée Pédestre et les associations locales de randonnée. Ce sont 700 km de sentiers entretenus, balisés et signalés qui vous sont proposés sur l'ensemble du territoire et il y en a pour tous les goûts : pour les sorties familiales ou pour les sportifs aguerris, en plaine ou dans le secteur Bugey, pour la balade dominicale ou la randonnée en itinérance... Un travail de balisage et d'entretien a été initié dès 2020 par les associations du territoire, avec le Comité départemental de Randonnée Pédestre de l'Ain et se poursuit en 2021. En complément, des poteaux de signalétique sont en cours d'installation aux carrefours de sentiers et des panneaux de départ seront également apposés d'ici à l'été 2021 pour faciliter votre orientation.Voici quelques idées de sorties (encart ci-contre) en attendant la parution de la carte des randonnées de la Communauté de communes (sortie prévue en juin 2021).

Nos spots à découvrir avec l'aide de Prairy : l'appli pour voyager près de chez soi

En 2021, Pérouges Bugey tourisme a initié un partenariat avec Prairy et vous retrouverez donc ces 10 sites sur cette application.

1. Lac Bleu
2. Château des Allymes
3. Abbaye d'Ambronay
4. Canyoning
5. Via Ferrata
6. Point de vue Innimond
7. Saint-Sorlin-en-Bugey
8. Vaux-en-Bugey
9. Carrières de Cerin
10. Nauticlub (ou point vert)

→ *Télécharger l'application Prairy gratuitement sur l'AppStore ou sur Google Play et partez à l'aventure à proximité de chez vous !*

Envie de nouveautés ?

Pérouges Bugey tourisme a créé pour 2021 de nouvelles visites de nos villages, comme la découverte de Saint-Sorlin-en-Bugey, de Vaux-en-Bugey ou Lagnieu et les acteurs touristiques du territoire offrent également un beau programme.
La programmation étant dépendante du contexte sanitaire, retrouvez toutes les dates sur **www.perouges-bugey-tourisme.com** > séjourner > visites guidées et réservez également vos places en ligne.

→ *En attendant, vous pouvez effectuer des visites audioguidées en toute autonomie grâce à l'application gratuite iziTRAVEL et partez à la découverte des villages de Pérouges, St Sorlin, Vaux et Briord. Lhuis sera également disponible prochainement.*

ENVIRONNEMENT

Les actions

© J.Chabanne

PHOTOVOLTAÏQUE

Construction des centrales solaires de Lagnieu et Loyettes

A l'initiative de la CCPA et des municipalités concernées, deux centrales solaires seront mises en service prochainement sur les communes de Lagnieu et Loyettes.

Conférence de presse avec EDF le 15 février 2021 © CCPA

Installées par EDF Renouvelables sur d'anciennes carrières, ces installations permettent de valoriser des sites dégradés d'une surface totale de 9 ha.
D'une capacité totale cumulée de 7,68 MWc, ces deux parcs ont été équipés par l'entreprise berjallienne « Photowatt » de 20 000 panneaux, qui produiront l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de plus de 4 200 personnes.
Les habitants de la CCPA ont pu participer au projet via une opération de financement participatif lancée fin 2020. L'objectif de collecte a été atteint en seulement un mois. Les citoyens ont pu ainsi devenir financeurs de ces centrales solaires et être associés à leurs retombées économiques.

Ces projets d'énergie solaire témoignent d'un engagement fort de la CCPA dans la transition énergétique et s'inscrivent dans les ambitions de son « Plan Climat Energie ». Ils viennent en complément d'autres sources d'énergies décarbonées présentes sur le territoire comme le nucléaire.
La CCPA ne va pas s'arrêter en si bon chemin puisque qu'un nouveau projet de centrale photovoltaïque devrait voir le jour en 2022 sur la commune de Sainte-Julie.

BIODIVERSITÉ

2021 : top départ du Marathon de la Biodiversité de la Plaine de l'Ain !

La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain est lauréate de l'appel à projet « Eau et Biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Elle lance en 2021 son Marathon de la Biodiversité. Le principe ?

En 3 ans : la plantation de 42 km de haies et la création ou restauration de 42 mares.
L'ensemble du territoire de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain est concerné, bien que certaines zones soient prioritaires. Il s'agit notamment des zones couvertes par la « trame turquoise » : les espaces naturels qui connectent la terre et l'eau. Chaque acteur peut proposer son projet dans le cadre du Marathon de la Biodiversité : agriculteur, commune, entreprise, particulier... Un comité de sélection valide plusieurs fois par an les dossiers qui seront financés jusqu'à 100% du coût des travaux. Une formation sur l'entretien et l'exploitation des infrastructures sera également dispensée à tous les porteurs de projet sélectionnés.

POUR PROPOSER VOTRE PROJET OU DEMANDER DES INFORMATIONS, VOUS POUVEZ ÉCRIRE À : **marathon-biodiversite@cc-plainedelain.fr**

Avec le soutien :

Camp des Fromentaux © CCPA

INAUGURATION

Le Marathon de la Biodiversité de la Plaine de l'Ain inauguré en présence de la Secrétaire d'État.

Le premier projet du Marathon de la Biodiversité de la Plaine de l'Ain est situé sur ACMUTEP à Saint-Maurice-de-Rémens : l'espace d'accueil des mutations urbaines situé en face de Transpolis. 1,2k m de haies seront plantées sur ce terrain situé en proximité de la rivière d'Ain et entouré de grandes cultures. Le Marathon a été inauguré le 12 mars 2021 en présence de Bérangère ABBA, Secrétaire d'État en charge de la Biodiversité, d'élus de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, de l'Agence de l'Eau, du Syndicat de Rivière Ain Aval et Affluents (SR3A) et du Président de Bassin. Le Vice-Président de la Communauté de communes Saône-Beaujolais (CCSB), Frédéric Pronchery, était également présent afin de passer le relais du Marathon à la CCPA. En effet, la CCSB achève son propre Marathon de la Biodiversité et a souhaité bon courage à la Plaine de l'Ain pour cet ambitieux projet. Une première portion de haie est plantée ! Que la course commence...

© CCPA

AMÉLIORATION
Habitat

Travaux de rénovation

OPAH

Plaine de l'Ain Renov + Un service public gratuit

Des conseils et un soutien financier pour aider les propriétaires à améliorer leur logement.

- **Financement de 30 à 70 %** par l'Agence Nationale de l'Habitat, la CCPA, le Conseil Départemental de l'Ain ou la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- **Des conseillers** délégués par la CCPA pour vous accompagner dans vos projets, de façon objective et indépendante.
- Faire les bons choix, gagner du temps et de l'argent, ce sont les avantages du nouveau service aux habitants PLAINE RENOV+ .

Exemple de financement d'un projet autonomie dans le cadre de l'OPAH :

Montant total des travaux TTC : 10 994,21 €

Montant des travaux subventionnables Anah : 8 588,54 €

Pour les particuliers	Anah	CD01	CCPA	CARSAT
Taux	35%	50%		
Montant plafonné	3 006 €	1 000 €	1 500 €	2 500 €
			Total	**8 006 €**

Chiffres évoluant selon les revenus et la situation individuelle du demandeur.

Reste à charge	**2 988,21 €**
% total des subventions	**72,82 %**

« J'ai le projet de rénover ma maison pour avoir moins froid l'hiver tout en allégeant ma facture d'énergie, mais je ne sais pas par où commencer ni à quelles aides financières j'ai droit. Qu'est-ce que Plaine de l'Ain Rénov'+ va m'apporter ? »

Plaine de l'Ain Rénov'+ est la porte d'entrée commune à tous les ménages sur les questions d'énergie et d'habitat.
Le conseiller vous propose un premier niveau de conseils techniques gratuits objectifs et indépendants sur votre projet de rénovation pour vous aider à identifier les travaux prioritaires et les aides financières mobilisables selon votre situation. Il vous oriente vers les bons interlocuteurs pour engager vos travaux en confiance. Pour cela contactez l'**ALEC 01.**
Si votre projet concerne l'adaptation de votre logement ou une réhabilitation complète contactez **URBANIS.**

ALEC01 : 04 74 45 16 46
Plateforme de rénovation énergétique
URBANIS : 04 82 91 85 03
Permanences sur rendez-vous à la Maison France Services Agora (5 rue Berthelot - Ambérieu-en-Bugey)

Attention : Les travaux ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leur accord.

HABITAT INDIGNE

Luttons tous contre l'habitat indigne !

Le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et la Précarité Energétique rassemble les acteurs publics luttant contre les situations d'habitats indignes.
Ce pôle met à disposition des Aindinois un guichet unique. Appeler le guichet unique, c'est l'assurance que votre situation soit prise en compte et traitée de manière personnalisée, dans les meilleurs délais.

Le guichet unique comment ça marche ?

- Une démarche facilitée par un point d'accès unique et l'assurance d'être informé.
- Si le risque décrit ou analysé devait justifier une orientation vers un autre partenaire du guichet, il vous sera expliqué le rôle de ce partenaire et l'intérêt pour vous de cette réorientation.
- Vous êtes averti de cette orientation.
- Le guichet unique permet aux acteurs publics de mieux connaître les situations à risque et d'y apporter des solutions.
- Toute personne ayant connaissance d'une situation particulièrement anormale peut saisir directement le guichet unique.
- L'ADIL est l'opérateur du guichet unique dans le département.

Si vous constatez dans votre logement une ou plusieurs de ces situations pour vous ou votre famille, contactez le : **0806 706 806** (appel non surtaxé) **ou envoyez un mail à : adil@adil01.fr et l'ADIL de l'Ain vous répondra.**

Atelier de co-réparation de vélo

SERVICES CIVIQUES

Des services civiques à la CCPA

Depuis novembre 2020, une équipe de quatre volontaires en service civique intervient deux jours par semaine à la CCPA. Extrait de leurs missions :

- Sensibilisation au tri des déchets et aux nouvelles consignes de tri, sur les marchés, dans les écoles, en centre de loisirs, mais aussi sur les lieux de distribution des sacs jaunes,
- Mise en place d'atelier de co-réparation de vélo,
- Animation et promotion des lignes de covoiturage, notamment via une action « passagers fictifs »,
- Mise au point d'un guide du cycliste.

RECYCLERIE

Un atelier de co-réparation de vélo à Ambérieu-en-Bugey

C'est un nouveau partenariat qui se met en place entre la Rénoverie, la CCPA et Unis-cité.

La Rénoverie ouvre ses portes tous les mercredis après-midi pour des ateliers de co-réparation de vélos. Des bénévoles et les volontaires en service civique formés vous accueillent et vous aident à réparer votre vélo.
C'est gratuit, il suffit d'adhérer à l'association et de s'inscrire à l'avance.

POUR PLUS D'INFOS
www.larenoverie.fr ou au 04 74 40 06 62

MOBILITÉ
Covoit'Ici

Déjà
+ de 1 000 inscrits

COVOITURAGE

Ça roule sur le réseau Covoit'Ici !

Depuis le 7 septembre 2020, les habitants du territoire peuvent bénéficier d'un nouveau service de mobilité permettant de se rendre facilement et à moindre frais sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et à la Centrale EDF.

Plus de 1 000 inscrits au service en tant que conducteur, passager ou les deux et nous en attendons toujours plus pour avoir une offre de trajet de qualité et permettre au plus grand nombre de se rendre au travail au quotidien. **Rejoignez les !**

Conducteur ? Adoptez le nouveau réflexe «j'allume l'appli Covoit'ici en partant !». Aurore nous parle de son expérience en tant que conductrice :

« Covoit'ici est une solution conviviale aux problèmes de mobilité avec pour unique contrainte le lancement de l'application au départ de mon trajet domicile-travail. J'ai des passagers assez réguliers et les habitudes s'installent vite. Dès le lancement de l'application et en un coup d'œil, il est facile de vérifier si des passagers attendent aux arrêts sur notre trajet. Pour éviter de passer à côté, il suffit d'activer les notifications sonores. En cette période où les relations sociales se font plus rares, il est plutôt agréable de pouvoir être solidaire entre salariés du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, nous représentons pas moins de 8 000 personnes !».

Encore hésitant ou méfiant ? C'est normal. Lorine s'est lancée en tant que passagère il y a quelques jours :
En faisant sa demande de trajet elle nous disait *«Comment je sais si quelqu'un va venir ? Je dois attendre bêtement à l'arrêt ? On ne peut pas s'organiser la veille comme sur blablacar ?»* et puis 5 minutes plus tard elle a été prise par un conducteur en route et 20 min plus tard *«Je suis bien arrivée. Super votre service. Merci !»*

Aussi simple que prendre le bus ! Pensez à Covoit'ici pour vos trajets !

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?
L'application est gratuite sur Google Play ou Apple Store.
www.covoitici.fr/lignes-covoitici-de-la-plaine.../
L'assistance téléphonique est là pour vous guider : 01 79 73 89 73

covoit'ici

COMMUNAUTÉ

Plaine-mobilite.fr débarque sur vos tablettes !

PLAINE MOBILITÉ

Vous avez besoin d'y voir clair sur les possibilités pour diminuer votre facture déplacement à la fin du mois ? Rendez-vous sur Plaine-mobilite.fr

Plaine-mobilite.fr c'est un site internet accessible sur tous vos supports (smartphone, tablette, ordinateur...) et aux hubs de mobilité qui regroupent toutes les informations sur la mobilité sur le territoire et bien plus. Une information ciblée et facile d'accès pour rendre l'horizon de la mobilité plus net !
Vous n'allez pas sur le PIPA : il y a d'autres solutions de covoiturage. **Plaine-mobilite.fr** propose le premier réseau de covoiturage dédié au territoire. Inscrivez-vous et trouvez des covoitureurs près de chez vous !

Qu'est ce qu'un hub de mobilité ?
Un hub est une petite installation, écologique et autonome en énergie, conçue comme un lieu d'attente amélioré. Attendre son covoiturage, recharger son téléphone, avoir accès au wifi et surtout préparer ses trajets en même temps ? C'est désormais possible grâce à ces hubs.

Où trouver un hub ?
Il y a quatre hubs répartis sur le territoire :
- Sur le parvis de la gare TER d'Ambérieu-en-Bugey
- Sur le parvis de la gare TER de Meximieux Pérouges
- Au PIPA, sur l'avenue des bergeries
- Sur le parking RTE de la Centrale EDF du Bugey

Les services présents :
- Covoit'ici
- Plaine mobilité covoit
- Mov'ici
- Consignes connectées aux gares
- Vélos électriques en libre service au PIPA

Développé par PIM Mobility

Que faire de mes affaires quand je prends le train ?
Pas de panique les consignes Casebook sont présentes en gare d'Ambérieu-en-Bugey et de Meximieux pour vous aider !

Plus d'info sur casebook.fr
Exemple : affaires de moto, bagages pour les touristes...

Des vélos électriques en libre-service au PIPA ?
C'est simple et pas cher. Renseignez-vous sur www.cc-plainedelain.fr

Envie d'acheter un vélo ou une trottinette électrique ? Profitez de la subvention de la CCPA !
Plus d'information et conditions d'obtention sur le site de la CCPA www.cc-plainedelain.fr ou par mail à : contact@cc-plainedelain.fr

Ces actions et services sont réalisés avec le soutien technique et financier de l'ADEME, l'État ainsi que dans le cadre du programme PendAura+ de la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie piloté par AURA EE. L'Union Européenne soutient également le projet via les fonds FEDER.

ÉCOUTER,
Voir

Festival Engrangeons la musique
© Jérôme Chalaanne

ARTS

La CCPA soutient la culture

Le monde culturel s'efforce de faire vivre l'Art sous toutes ses formes et disciplines malgré la crise sanitaire que nous traversons et la CCPA soutient les organisateurs dans leur démarche.

En 2020, plusieurs subventions aux manifestations culturelles ont exceptionnellement été maintenues malgré l'annulation des événements afin de soutenir les associations parfois en grande difficulté. En parallèle, peu avant l'épidémie, une aide, sous conditions, venait d'être accordée aux écoles de musique du territoire qui l'ont accueillie avec enchantement durant cette période incertaine.
Cinq écoles de musique réparties sur le territoire bénéficieront cette année encore du soutien de la CCPA afin qu'elles permettent à plus de 450 enfants de continuer à vivre leur passion.
D'autre part, vingt associations culturelles devraient bénéficier du soutien de la CCPA dans la mise en œuvre de leur événement, sous réserve du maintien de celui-ci.
La CCPA partenaire de vos événements culturels !

Subventions versées par la CCPA :

215 000 €
aux associations culturelles

8 900 €
aux écoles de musique

QUELQUES MANIFESTATIONS

- La saison culturelle et les résidences d'artistes de l'Office municipal de la Culture et des loisirs à Meximieux
- Festival Engrangeons la musique à Serrières-de-Briord
- Sous les étoiles la place et le festival des solidarités de la Maison des Jeunes et de la Culture d'Ambérieu-en-Bugey
- Les événements au Cinéma L'Horloge à Meximieux
- Festival Leymfest Accord Mineurs et majeurs
- Festival de musique baroque d'Ambronay
- Festival du Printemps de Pérouges
- Festival du théâtre de verdure de l'Office communal de la culture et des sports de Charnoz-sur-Ain
- Animations ludiques d'Interlude à Meximieux
- Festival de l'humour du Comité des fêtes de Villieu-Loyes-Mollon
- Master class et «Music Tape and dance» de Dans'emble à Lagnieu
- Concert classique au Prieuré de Blyes d'Accord parfait
- Représentation «Roméo et Juliette – Grand ballet» de l'École de danse de Meximieux
- Concerts de musique classique de Pérouges résonnances
- Concert de musique classique de l'Ensemble Cantabile de Lagnieu
- Élaboration du projet culturel de la Compagnie du petit grain de Torcieu
- Festival de musique Les nuits de la poterie à Lhuis

CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE D'AMBRONAY

Le MOOC : «Voyage musical dans la France du 17e siècle»

Présenté par Pierre Bornachot – Directeur Adjoint au Centre Culturel de Rencontre d'Ambronay.

Ce Mooc est une aventure de plusieurs années rassemblant de nombreux coproducteurs : Ensemble Correspondances, Musée du Louvre, IReMus, Sorbonne Université, et dont le CCR d'Ambronay a assuré la production déléguée.
Il a été réalisé avec le soutien de la Fondation Orange, de la Fondation Sorbonne Université et grâce à l'accompagnement très précieux de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.
Un des objectifs principaux de ce cours en ligne était celui de l'accessibilité. Nous ne voulions surtout pas en faire un produit pour professionnels mais plutôt trouver les moyens de mieux partager notre patrimoine immatériel avec le plus grand nombre. Nous souhaitions que les gens puissent mieux connaître et comprendre la richesse de la musique du Louvre et de Versailles, de Louis XIII et Louis XIV, de Lully et Charpentier...
Ce Mooc n'exigeait donc aucun pré requis et se déroulait à l'aide d'outils numériques en s'adressant à des francophones dans un premier temps et sera probablement traduit ultérieurement.

En plus des vidéos de cours, un corpus de ressources comprenant des exercices, un lexique, des extraits musicaux, des interviews de spécialistes, un forum de discussion avec un modérateur étaient à disposition de l'apprenant.
Au final, nous sommes heureux d'avoir présenté un projet de qualité, pédagogiquement complet et dont le discours a permis au public de découvrir cette période faste de notre histoire musicale.

Les intervenants :
Ce Mooc a été présenté par Sébastien Daucé, directeur musical de l'ensemble Correspondances et Saskia de Ville, journaliste sur France Musique et Arte.
La rédaction des contenus scientifiques a été assurée par Achille Davy-Rigaux (Directeur de recherches CNRS, IReMus), Theodora Psychoyou (Maîtresse de conférences Faculté des Lettres de Sorbonne-Université, IReMus) et Sébastien Daucé, en collaboration avec des ingénieurs pédagogiques de la Faculté des Lettres de Sorbonne-Université : Christèle Goulevant et Guillaume Prost.

Pierre Bornachot, directeur Adjoint au Centre Culturel de Rencontre d'Ambronay
© Bertrand Chène

Tournage au Louvre
© DP

Participants :
+ de 4 200 inscrits
curieux et mélomanes, étudiants et retraités...

PÉROUGES · BUGEY
Tourisme

FLASHEZ MOI POUR
VISITER NOTRE SITE !

Photo Clocher : K. Tranchina
Création graphique : LYDZ | www.lydz.fr

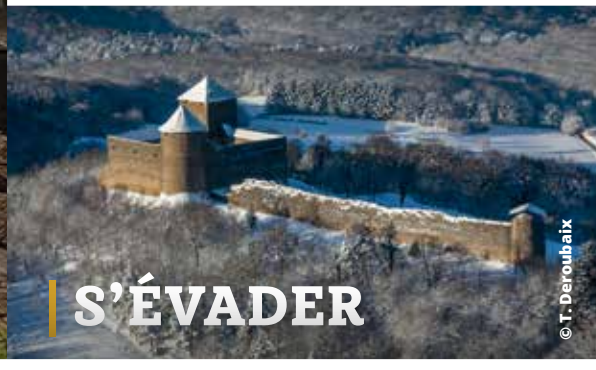

WWW.PEROUGES-BUGEY-TOURISME.COM